



Le Ministre des Finances

Communiqué de presse

L'aboutissement des négociations syndicales signifie le feu vert pour la modernisation des Finances

Le ministre des Finances, Koen Geens, se réjouit du bon déroulement des concertations du SPF Finances avec les organisations syndicales des Finances concernant la modernisation du département.

Cette concertation a débouché le vendredi 17 janvier sur la signature, par les quatre organisations syndicales, de protocoles dans lesquels un plan social d'accompagnement a été convenu pour l'affectation des collaborateurs dans les services. Chaque employé sera ainsi en mesure de choisir son lieu de travail et, pour autant qu'il réponde à certaines exigences de la fonction, sa future fonction. Un équilibre a été recherché entre les intérêts des collaborateurs et le bon fonctionnement de l'organisation, en laissant au personnel le choix du lieu d'affectation et du contenu de l'emploi, moyennant le respect de certaines règles en matière d'ancienneté et d'exigence de la fonction. Une priorité est aussi prévue pour ceux qui exercent déjà aujourd'hui une fonction particulière dans un lieu donné. Ainsi, le département maintient les connaissances et l'expérience là où elles sont nécessaires.

En réorganisant ses employés dans des services de plus grande dimension, et en concentrant les services fournis dans 182 bâtiments répartis dans 115 localités, le Département entend faire face aux économies de personnel qui ont été imposées au cours des dernières années. Le service reste toutefois assuré comme précédemment. Au moyen de Tax-on-web et d'un nombre croissant de déclarations préremplies, l'obligation de déclaration est significativement simplifiée, et le contact direct avec les bureaux est moins souvent nécessaire. Le fisc continuera à organiser, comme par le passé, des séances dans les communes et dans les maisons de repos et les grands centres commerciaux.

D'autres effets positifs de la modernisation sont que les méthodes de travail des fonctionnaires des Finances ont été adaptées aux évolutions sociales, dont le télétravail et les horaires flexibles. Cela se fait bien entendu en tenant toujours compte des besoins du service et des résultats à atteindre. En outre, le regroupement des services dans des bâtiments plus importants, pourvus de tout l'équipement moderne et de meilleures structures d'accueil, est ressenti comme une évolution positive, tant par les employés que par les contribuables.

Le Ministre des Finances Koen Geens : *"Le SPF Finances est en pleine mutation. Cette année, un processus de modernisation est mis en route avec la 2e phase de la réforme Coperfin, qui intervient à tous les niveaux de l'organisation. Le SPF entend ainsi continuer à répondre aux attentes et aux défis de notre société. Je suis pour un SPF Finances qui va évoluer en une organisation plus centralisée et orientée vers les groupes-cibles, qui vise un haut niveau d'efficacité et de prestation de services".*